



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E192541

VALABLE JUSQU'AU 07/02/2024

ÉDITÉ LE 12/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/03/2021

Forme juridique : SARLU

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 89761185100014

Siret : 897 611 851 00014

Code NACE : 70107

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 20962331704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 20962331704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : CHARPENTE BAPTISTE MARTIN

ZONE ARTISANALE
120 CHEMIN DE LA LEZE
38470 CHANTESSE

Téléphone : 06 46 42 10 18

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : charpente.baptiste.martin@gmail.com

Responsabilité légale :

MARTIN BAPTISTE ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	08/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/02/2022
o Isolation des combles perdus	08/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.